



**PRÉFET
DE MAYOTTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des Ressources et ,
de la Coordination Interministérielle
Service des Ressources Humaines
et de l'Action Sociale

**Le préfet de Mayotte
Délégué du Gouvernement
Chevalier de l'Ordre national du Mérite**

Arrêté n°2020/SG/.....⁹⁶⁵ du 16 novembre 2020

Fixant la composition de la commission de sélection du recrutement sans concours au bénéfice du Service Administratif de la Police Nationale et du Tribunal Administratif de Mayotte

- VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- VU la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- VU le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2014 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État ;
- VU le décret n° 2006-1760 du 23 décembre 2006 modifié relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'État ;
- VU le décret n° 2010-311 du 22 mars 2010 relatif aux modalités de recrutements et d'accueil des ressortissants des États membres de l'Union Européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen dans un corps, un cadre d'emplois ou un emploi de la fonction publique française ;
- VU le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;
- VU le décret du 10 juillet 2019, portant nomination de M. Jean-François COLOMBET, en qualité de préfet de Mayotte, délégué du Gouvernement ;
- VU le décret du 10 juin 2020 portant nomination de M. Claude VO-DINH, sous-préfet, secrétaire général de la préfecture de Mayotte ;
- VU l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion

des personnels administratifs du ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales ;

- VU l'arrêté du 26 janvier 2015 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion des personnels administratifs du ministère de l'intérieur ;
- VU l'arrêté du 4 juin 2020 fixant le nombre et la répartition géographique des postes offerts au titre de l'année 2020 au recrutement sans concours d'adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2020/SG/608 du 04 septembre 2020 portant délégation de signature à Monsieur Claude VO-DIHN, sous-préfet, secrétaire général de la préfecture de Mayotte et organisant la suppléance des membres du corps préfectoral en cas d'absence du secrétaire général ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de Mayotte ;

ARRÊTE

Article 1 : La composition de la commission de sélection est fixée comme suit :

- Madame Agès THORAL, greffière en chef au Tribunal administratif de Mayotte ;
- Monsieur Dhinouraine M'COLO MAINTY, chargé du recrutement au Service Administratif et Technique de la Police Nationale
- Monsieur Adrien PEMBA, Chef du service de gestion des ressources humaines à la Direction Territoriale de la Police Nationale
- Madame Frédérique MONNIN, Cheffe du Service des Ressources Humaines, de la Formation et de l'Action Sociale

Article 2 : Le secrétaire général de la préfecture de Mayotte est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général

Claude VO-DIHN

